

PAPI 2 ARCHE AGGLO « VALLEE DU RHONE ET AFFLUENTS »

Synthèse des ateliers « diagnostic »

Mai 2025

■ **Objet des ateliers**

Deux ateliers ont été organisés dans le cadre de l'élaboration du PAPI afin de recueillir les points de vue et contribution des acteurs pour nourrir le diagnostic du territoire face au risque Inondation et dégager de premières pistes concernant la stratégie et le programme d'actions pour y répondre.

■ **Organisation et participation**

Les ateliers ont eu lieu :

- le mardi 13 mai matin à Tournon-sur-Rhône pour les acteurs du territoire PAPI situés en rive droite du Rhône (partie ardéchoise) : il a réuni 10 participants (dont des représentants pour 5 des 9 communes concernées) ;
- le mardi 13 mai après-midi à Tain-l'Hermitage, pour les acteurs du territoire PAPI situés en rive gauche du Rhône (partie drômoise) : il a réuni 21 participants (dont des représentants pour 12 des 15 communes concernées).

■ **Déroulement global**

Les ateliers ont été structurés en 3 temps, précédés et conclus par des tours de table, ayant permis d'aborder les grandes thématiques suivantes :

- Temps 1 : perception et connaissance des aléas Inondation
- Temps 2 : faire face aux épisodes d'inondations
- Temps 3 : prévention et protection vis-à-vis du risque Inondation

Les échanges ont été alimentés par la projection d'un diaporama (joint au présent au compte-rendu), présentant notamment les résultats du questionnaire envoyé aux communes à l'amont de l'atelier.

L'équipe « Prévention des Inondations » d'Arche Agglo a assisté aux deux ateliers.

■ Points clés des discussions

Les principaux constats ou points de vue exprimés par les acteurs au cours de chaque atelier sont restitués de manière synthétique, selon une structuration par thématique, dans les tableaux ci-dessous.

Atelier	Idées principales
Connaissance et conscience du risque	
Rive Droite	<ul style="list-style-type: none"> • Les cours d'eau sont très réactifs (crues cévenoles), c'est de plus en plus le cas sur le Rhône, ce que la CNR sait gérer, mais ce qui peut être anxiogène pour les populations exposées. • Il y a une forte différence de perception du risque Inondation entre les anciens et les nouveaux habitants. • L'information sur l'exposition aux risques n'est pas assez partagée, notamment pour les gens qui font l'acquisition d'une maison – possibilité/nécessité de communiquer auprès des notaires ? Il y a des connaissances détenues par les populations présentes de longue date qui ne se retrouvent pas nécessairement dans les documents réglementaires ou d'information (ex. inondations hors PPRI, inondations par ruissellement ou par débordement de réseaux). • Ce qui fonctionne bien en termes de sensibilisation/culture du risque, c'est d'identifier les laisses de crues avec des repères, voire des photos des événements concernés. • <i>« Le risque, cela fait partie du territoire, mais les conditions actuelles de son développement aggravent ce risque. »</i> • Les représentants des riverains indiquent que deux situations coexistent : d'une part le grand public se croit protégé par les digues ou par des travaux réalisés sur les cours d'eau (gabions de protection installés à St Jean-de-Muzols qui peuvent réduire la perception du risque) ; en même temps beaucoup ne croient pas possible de se protéger (ils pensent qu'il n'y a <i>« rien à faire »</i>) car les inondations chez eux sont liées soit au ruissellement soit à des remontées de nappe. • La CNR confirme que dans l'inconscient collectif, les barrages CNR sont censés protéger le territoire face aux inondations du Rhône alors que ce n'est pas leur vocation première, ils sont seulement en mesure de lisser les « coups d'eau » mais ne permettent pas de limiter l'aléa lors d'événements exceptionnels de période de retour 1000 à 1500 ans. • Certaines communes parlent d'un « traumatisme » liées aux inondations majeurs d'octobre 2023 ; a contrario, cela peut donner l'impression que le risque est « passé » (<i>« certaines personnes pensent être tranquilles pour 20 ans »</i>).
Rive Gauche	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants sont généralement sensibles au risque Inondation notamment au travers des informations diffusées par les médias (la fréquence des inondations a augmenté au niveau national donc <i>« chacun a conscience de pouvoir être concerné »</i>) ... mais ils connaissent généralement mal leur place vis-à-vis de la gestion de ce risque. • La connaissance du risque est hétérogène entre habitants de longue date et nouveaux arrivants (qui ne se renseignent pas forcément sur les risques avant leurs achats), alors même que la dénomination des quartiers devrait être un indice quant à leur caractère inondable (ex : quartier des eaux, les mouilles...).

	<ul style="list-style-type: none"> • Certains élus ont une vision assez négative des PPRI (« <i>Le PPRI est parfois à remettre en question, des zones ne sont jamais inondées, c'est incompréhensible pour les riverains</i> » « <i>Le PPRI est une contrainte très lourde pour les communes</i> »). • Les inondations sont à la fois vécues comme une contrainte face auxquelles existent de fortes attentes de protection ; et en même temps comme un facteur avec lequel il faut composer (« <i>On nous avait promis de libérer des parcelles pour construire mais avec le changement climatique ça ne sera pas possible</i> » « <i>C'est pénalisant pour le développement mais l'urgence est la mise en sécurité des personnes et des biens existants. Les conséquences pourraient être dramatiques. On attend des travaux depuis 20 ans à Tain.</i> » • Les repères de crue sont considérés comme un bon outil pour renforcer la conscience du risque, mais les maires ne connaissent pas forcément les obligations qui leur incombent dans ce domaine. • La maquette de simulation des inondations sur la Veauve est bien connue des participants à l'atelier. • Pour améliorer la conscience et la culture du risque, il est jugé important de réunir tous les acteurs et de travailler la communication, qui doit être différenciée pour les acteurs et le grand public. En particulier il apparaîtrait utile de disposer d'une plaquette d'information d'Arche Agglo sur le risque qui soit lisible par tous. • La prise de contact et la communication sur le risque Inondation avec les nouveaux arrivants n'est pas facile à organiser ni à mettre en œuvre, bien que la nécessité d'une telle démarche soit clairement perçue : « <i>Il faut communiquer sur les PLU et les PCS mais auprès du grand public c'est un peu compliqué</i> ».
Alerte et gestion de crise	
Rive Droite	<ul style="list-style-type: none"> • Les exercices de gestion de crise organisés par Arche Agglo ont été appréciés car la mise en situation est très utile pour clarifier les rôles, sans cela « <i>les PCS, c'est un peu la théorie !</i> ». Il serait utile de compléter l'exercice « sur table » par des exercices de réponse « en temps réel » à des événements simulés. • Il y a des attentes de soutien de la part d'Arche Agglo en matière de gestion de crise, à la fois sur de l'expertise et des financements : il est jugé nécessaire de maintenir et renforcer ce qui se fait actuellement. • Les populations ne sont pas associées/n'ont pas de retour sur ces exercices de crise : les gens ne savent pas comment ils seront alertés (ils peuvent suivre Vigicrues mais peu le font), ni ce qu'ils doivent faire en cas d'alerte (même en cas d'alerte générale, il n'y a pas de consignes associées, ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire). En particulier il est important de réussir à communiquer sur les transports lors des crues. • Le PCS est peu connu du grand public : il faut communiquer plus dessus et compléter les DICRIM avec des consignes et instructions claires (ex : rester chez vous, éviter les déplacements, n'aller pas chercher vos enfants à l'école...) et des indications sur les lieux de rassemblement. • Il est nécessaire que les établissements recevant du public, en premier lieu les écoles, disposent de consignes claires sur le fait de devoir mettre les personnes en sécurité ou les évacuer (ce qui peut créer de la confusion, voire des risques secondaires).

	<ul style="list-style-type: none"> • Divers écueils à l'organisation de la gestion de crise sont identifiés, par exemple : il n'est pas toujours possible de mobiliser des moyens (pompiers, agents techniques...) lorsque les inondations surviennent, notamment la nuit ; comment faire si les lieux de rassemblement sont aussi exposés aux crues et rendus indisponibles (« faut-il des plans C »?) • Les élus et équipes communales prennent des initiatives pour gérer au mieux la crise (ex : intervention de tractopelles pour dégager certaines zones où se déposent des embâcles), mais cela peut les amener à prendre des risques. • Les crues sont très réactives ce qui ne facilite pas l'alerte des populations. • Il pourrait être utile de maintenir l'éclairage de nuit lorsqu'un épisode d'inondation est attendu. • Il est difficile de maintenir à jour les annuaires de contact des personnes vulnérables – même si une communication dédiée est effectuée dans les bulletins municipaux. • La question de la mise en sécurité du port de Tournon soulève de nombreuses questions (c'est un angle mort du PCS), il y a eu lors des derniers événements une incertitude sur les consignes à donner aux bateaux de plaisance concernant leur évacuation, c'est un point à clarifier avec VNF.
<p>Rive Gauche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire de s'entraîner pour pratiquer la gestion de crise, les formations de l'IRMA et les exercices sont donc intéressants et utiles : ils devraient être réalisés par tous les élus, surtout les nouveaux (qui sont généralement happés par les contraintes immédiates et « du quotidien »), à un rythme régulier (1/2 fois par an ?). • Il est toutefois noté que ces exercices restent inconnus du grand public, il serait intéressant d'y associer la population afin que « ce soit du vécu ». De fait, il faudrait prévoir la réalisation d'exercices « grandeur nature » (qui ne pourraient être conçus que par Arche Agglo). • Le partage de bonnes pratiques et retours d'expérience d'autres territoires serait utile, notamment pour développer une approche plus collaborative de la gestion du risque Inondation. • Les mairies reçoivent des alertes de Vigicrues, mais la fiabilité n'est pas absolue (d'autant que les prévisions sur les précipitations/le risque d'inondation sont de plus en plus difficiles à faire, compte tenu du caractère soudain/localisé des phénomènes). Cela pose la question de l'opportunité/la manière de répercuter ces alertes à la population (les fausses alertes pouvant conduire à un désengagement...) : actuellement, c'est généralement fait via messages SMS/mail/applis (PanneauPocket ou Illiwap selon les communes mais globalement « c'est la débrouille »). Il pourrait être envisagé de proposer un outil commun pour faciliter la coordination entre les communes. • Il faut transmettre des messages bien clairs sur le comportement à tenir pendant la crise (rester chez soi, ne pas aller chercher les enfants à l'école, se mettre en sécurité...). • La gestion de crise doit reposer sur la capacité à mobiliser (« Il faut remettre en place une culture de la solidarité et que chacun sache ce qu'il a à faire en période de crise »). Ainsi, certaines communes ont constitué une « réserve de sécurité civile », soit un pool des bénévoles qui sont sollicités en cas de crise (et qui constituent aussi des relais pour la sensibilisation sur le risque Inondation). C'est un dispositif qui pourrait

	<p>être développé/systématisé sur tout le territoire, même s'il semble être plus difficile faire appel au volontariat et compter sur les mécanismes de solidarité depuis le COVID.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait traiter les crises en général, pas forcément différencier la neige de l'inondation par exemple.
Réduction de vulnérabilité	
Rive Droite	<ul style="list-style-type: none"> • Personne n'est au courant du dispositif Alabri au sein du CODEV. • Certaines des personnes affectées par les remontées de nappe ont condamné leur cave, ou fait des travaux de mise hors d'eau. • Les grandes entreprises satisfont généralement à des standards élevés de réduction de vulnérabilité qui leur sont imposés par les assureurs (ex. Trigano) ; ce peut être plus compliqué pour les petites entreprises de réaliser des travaux, car elles ne sont généralement pas propriétaires des locaux. • Parmi les enjeux identifiés, il faut ajouter les risques de pollutions lors des crues (associées au stockage de matières dangereuses notamment).
Rive Gauche	<ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire de renforcer la diffusion de l'information sur le dispositif Alabri auprès des élus et des habitants : pour les premiers, cela doit se faire en premier lieu via les conseils municipaux, qui deviendraient des ambassadeurs du dispositif ; pour les seconds, via les applis d'information, le site web, la journée des nouveaux arrivants... • Il existe différents facteurs de vulnérabilités « secondaires » : le SDIS ne peut pas se déplacer si les routes sont coupées, risque d'interruption de l'AEP ou de l'électricité (comme lors de l'épisode neigeux en 2019). • Les élus présents ont conscience de la nécessité d'être proactifs pour engager des démarches de réduction de la vulnérabilité dans les bâtiments publics.
Réduction des aléas	
Rive Droite	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant le ruissellement, les communes déplorent de ne pas « avoir la main » sur les défrichements qui constituent un facteur aggravant. Arche Agglo précise qu'il est possible pour les communes de classer des secteurs en espaces boisés classés dans les PLU pour limiter la production de ruissellement (une démarche pour laquelle le SCOT va dans le même sens). • Il y a une jurisprudence récente sur la mise en cause d'un exploitant viticole pour l'aggravation du risque d'inondation par ruissellement causée par la gestion de sa parcelle. Il pourrait être intéressant de communiquer dessus pour renforcer la prise de conscience de l'obligation de ne pas aggraver les aléas à l'aval. • Les représentants des riverains se disent étonnés de ne jamais croiser des représentants du SCOT lors des réunions sur les inondations. • Les moyens manquent aux communes pour entretenir les fossés.

	<ul style="list-style-type: none"> • La CNR rappelle que plus les sédiments et embâcles sont retenus à l'amont, mieux c'est pour eux qui se retrouvent ensuite à devoir gérer tous les apports. Pour rappel, ils sont tenus de tout faire transiter à l'aval. • La mise en place de pièges à embâcles est citée comme une solution possible à mettre en œuvre. • Les représentants des riverains expriment une attente sur l'entretien des cours d'eau (en particulier les arbres qui poussent au milieu du lit de certains cours d'eau) mais se disent aussi partagés sur les solutions d'entretien à mettre en œuvre pour limiter les inondations. Un document de 2 pages A4 est remis en fin de séance sur les demandes et attentes des riverains du Doux.
Rive Gauche	<ul style="list-style-type: none"> • Les communes ayant bénéficié d'aménagements réalisés lors du PAPI 1 font des retours très positifs, même s'ils notent que ces projets structurants ne sont pas connus/visibles pour la population (« <i>on les découvre quand on passe à côté</i> »). • La réalisation de travaux peut aussi donner l'impression (fausse) « <i>d'être protégé de tout</i> », il est donc nécessaire de continuer à faire de la pédagogie. • A contrario, les communes pour qui les actions prévues de réduction de l'aléa n'ont pas été encore réalisées expriment des attentes fortes (« <i>Il y a urgence à faire des travaux pour protéger Tain, 2031 ça fait loin, on prend des risques humains. Il faut travailler sur le Torras et le ruissellement.</i> ») • Le ruissellement constitue aujourd'hui une préoccupation forte vécue « <i>au quotidien</i> » dans certaines communes. Outre le risque Inondation, le phénomène provoque de l'érosion, avec des impacts sur les cours d'eau mais aussi en termes d'entretien (« <i>Le ruissellement emporte des sols et des sables. On a dû retirer 90 tonnes de sables venus des coteaux dans les égouts. Il faudrait a minima des bassins de décantation</i> »), dégradation des chemins... • Le changement d'occupation des sols (notamment la pression sur la mise en culture des coteaux ; « <i>le passage des arbres fruitiers à la pomme de terre fait que les sols ne sont plus retenus</i> ») et les pratiques agricoles (plantations « dans le sens de la pente », épierrage...) sont identifiés comme des causes directes de la production de ruissellement. Mais la présence des autoroutes est aussi identifiée parmi les éléments favorisant la production de ruissellement (1km de linéaire représente 8ha de goudron imperméable) : il est toutefois noté qu'il est difficile d'impliquer les gestionnaires dans la gestion de ces flux. • Face à la problématique du ruissellement, plusieurs réponses sont proposées : <ul style="list-style-type: none"> — Des dispositions dédiées dans le PLU (classement de parcelles en espaces boisés classés) : c'est vu comme « <i>un acte politique</i> » fort ; — « <i>aller en parler sur le terrain</i> » : de nombreux élus s'interrogent sur la manière d'accompagner, éventuellement d'inciter les changements de pratiques des agriculteurs alors qu'ils ont déjà beaucoup de contraintes (AOP, patrimoine paysager...) ; la chambre d'agriculture se dit à l'écoute et disponible pour échanger sur ces sujets. Il est nécessaire d'avoir un espace de dialogue à la fois par secteur (géographique) et par activité...

	<ul style="list-style-type: none"> — faire en sorte que les habitants réalisent qu'ils peuvent être acteurs de la protection/contributeurs au risque, au travers de l'aménagement des parcelles (construction de murs, clôtures perméables...) — sensibiliser les aménageurs ; — développer la plantation de haies ; — l'hydrologie régénérative est vue comme « <i>une piste intéressante</i> », notamment car il y a un souhait partagé avec les exploitants de maintenir l'eau sur les parcelles. L'action dans ce domaine a été engagée (par le service agriculture d'Arche Agglo) mais il est souligné qu'il est difficile de faire changer les choses une fois que les coteaux sont installés ; et que les exploitants agricoles ont de plus en plus de travail du sol à faire à cause du changement climatique. Il faudrait faire de la pédagogie et faciliter l'accès à la formation pour que chaque exploitant intéressé puisse faire ses propres aménagements. <ul style="list-style-type: none"> ● Concernant les actions structurantes, le volet d'ingénierie (technique et financière) est difficile à porter par les petites communes. ● La communication sur ces approches doit être bien travaillée, d'une part pour éviter de susciter des résistances (« <i>ne pas passer pour des écolos</i> ») mais aussi car cela représente un changement de paradigme : « <i>avant on voulait se débarrasser de l'eau le plus vite possible maintenant on parle de la garder.</i> » ● La solidarité amont/aval est mise en avant comme une nécessité pour prioriser les actions et trouver une cohérence d'ensemble à l'échelle du bassin versant (ex sur la commune de Bren, située en tête de bassin : « <i>nous avons de très longs linéaires de fossés mais nous n'avons pas les moyens de les entretenir. Il faudrait voir comment y retenir l'eau et créer des zones d'expansion de crues pour que l'eau s'infiltré à la nappe</i> »). Il faut une politique de bassin pour éviter de se heurter aux intérêts particuliers. ● En matière d'entretien des cours d'eau, il est noté le risque d'une augmentation du rejet des coupes de bois dans les cours d'eau, dans la mesure où il n'est plus autorisé de les brûler. ● L'entretien des fossés pose de réelles préoccupations pour les mairies : quelle approche adopter, faut-il créer des redons, les laisser se végétaliser ?
Autres points divers	
Rive Droite	<ul style="list-style-type: none"> ● Les horaires de réunion en journée ne permettent pas facilement une participation des représentants citoyens ou riverains. ● La séparation des compétences entre inondations par cours d'eau et gestion des ruissellements naturels ou urbains constitue une difficulté, car « <i>le risque inondation n'est pas siloté</i> », il est donc jugé nécessaire d'assurer un dialogue entre les différents services au sein d'Arche Agglo. ● Les populations ont conscience d'un changement des conditions climatiques. Le risque inondation semble accru entre septembre et novembre.

Rive Gauche	<ul style="list-style-type: none">• Arche Agglo porte beaucoup d'actions en matière de prévention des inondations mais la connaissance de ces politiques publiques par les élus est assez faible.• Certains élus déplorent la difficulté à avoir des contacts directs auprès des services de l'état – <i>Police de l'Eau, ARS, ...</i> (« <i>il est difficile de trouver les bons interlocuteurs</i> »). Arche Agglo pourrait éventuellement intervenir comme « guichet unique » pour faciliter les échanges.
--------------------	--

Etude financée avec la participation de l'Etat au titre du « Fonds Vert – France Nation Verte » :

